

Image not found or type unknown



Facture non remboursable, c'est possible?

Par **Lilix**, le **27/12/2009** à **09:04**

Mon mari m'a offert un bon d'achat pour un WE de Thalasso alors que nous n'en avons pas spécifiquement les moyens, mais sur la facture payée par carte bleue, il est mentionné que le bon est cessible et non remboursable.... il n'y a pas de délai de rétractation pour ce genre de prestation? aidez moi svp, merci